

Date : 13/04/12

## Crèches: l'enquête Babilou



Une récente enquête, menée au sein des crèches d'entreprises Babilou, révèle de nombreux bénéfices apportés par ce mode d'accueil, aussi bien pour le salarié que pour l'employeur. Après avoir interrogé plus de 1000 parents-salariés bénéficiant d'une place en crèche d'entreprises pour leur bébé, il apparaît d'abord que ce mode de garde est le préféré des familles. Pour 95 % d'entre elles, ce service apporte sérénité et tranquillité d'esprit. Les parents déclarent aussi gagner du temps et une vraie souplesse d'organisation au quotidien. Grâce aux crèches d'entreprises, ils comptabilisent également moins d'absence au travail. Autre donnée : pour 82 % des mères interrogées, ce type de mode de garde a facilité leur retour au boulot après leur congé maternité.

Le président de Babilou, Rodolphe Carle, souligne aussi les avantages des crèches d'entreprises pour l'employeur : « De plus en plus conscientes qu'il existe un lien évident entre le bien-être des salariés et la performance, les entreprises ont compris l'intérêt qui est le leur d'avoir des salariés qui trouvent des solutions d'accueil leur permettant de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. »

Le réseau Babilou compte aujourd'hui près de 200 crèches dans 600 entreprises, assurant ainsi l'accueil de 10 000 enfants chaque semaine.

Source : Babilou

## Évaluation du site

Le site Internet du magazine papier Infobébés diffuse d'assez nombreuses brèves concernant à peu près tout ce qui peut se rapporter aux bébés et à la grossesse.

**Cible**  
Spécialisée

**Dynamisme\*** : 8

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine